

INTEGRER ET FIDELISER LES NOUVEAUX EMBAUCHES

Attirer et fidéliser de nouvelles compétences ne suffit plus, les entreprises doivent mettre en place des processus d'intégration et de suivi des nouveaux embauchés pour pouvoir les fidéliser et maintenir les nouvelles compétences dans l'entreprise.

Une réponse aux entreprises confrontées aux problématiques suivantes :

- Comment fidéliser les nouveaux embauchés ?
- Comment les impliquer et les motiver ?
- Quel processus d'intégration mettre en place ?

Les avantages de cette formation pour votre entreprise :

- Une méthodologie innovante, conçue par votre OPCA en partenariat avec des consultants spécialisés, pour qu'elle soit ajustée à la taille de votre entreprise et à ses spécificités.
- 1 journée de formation collective inter-entreprises pour acquérir des connaissances, des méthodes, des outils et échanger avec les autres participants.
- 1 demi-journée de formation/action en entreprise pour accompagner le participant dans la mise en place d'une méthodologie et d'outils adaptés à l'entreprise.

Programme

- La journée collective inter-entreprise :

- Les enjeux de l'intégration pour le nouvel embauché et pour l'entreprise.
- Le processus d'intégration
- Les acteurs et les modalités de l'intégration
- Les outils et supports
- Motiver et fidéliser les nouveaux embauchés
- Les indicateurs de suivi à mettre en place

- La demie-journée en intra :

- Conseils individualisés pour accompagner le dirigeant ou le cadre dans la mise en place d'une méthodologie et d'outils adaptés aux spécificités de l'entreprise.

Modalités :

Cible : Dirigeants ou cadres de PME¹ ou TPE, chargés d'intégrer les nouveaux embauchés dans l'entreprise.

Durée : 1 journée et demie

Déroulement : 1 jour inter entreprises et 1/2 journée en intra

Dates : 5 décembre 2006 pour la journée inter entreprises. Date à déterminer avec entre le consultant et les participants pour la demi-journée d'accompagnement au sein de l'entreprise.

Intervenant : Cabinet HEBERT CONSEIL.

Lieu : En résidentiel à Caen pour la formation collective et au sein de l'entreprise, pour la demi-journée d'accompagnement.

Coût : Coût global indicatif de 781.25 € HT par stagiaire (calculé sur la base de 8 stagiaires). **50 % de ces coûts pourront être pris en charge grâce à une subvention du Conseil Régional** de Basse-Normandie et du FSE, qui co-financent cette action dans le cadre du projet européen expérimental Equal, intitulé « ATTRACTIVITE - ANTICIPATION »² porté par l'AGEFOS PME.

Inscription : Pour bénéficier de cette action, prenez contact avec votre conseiller OPCA.

¹ Toute entreprise ayant un effectif inférieur à 250 salariés, un CA inférieur ou égal à 50 M€ ou un bilan inférieur ou égal à 43 M€ et n'étant pas détenue à plus de 25% par une entreprise ne répondant pas aux critères ci-dessus

² Le projet « **ATTRACTIVITE – ANTICIPATION** » a été conçu par plusieurs partenaires régionaux qui se sont associés à l'AGEFOS PME : La DAFCO (réseau des GRETA), l'AREF-BTP, UNIFAF, le FONGECIF, la CGPME et l'ANACT et a pour objectif d'expérimenter et de valider des actions de conseil et de formation pour aider les PME bas-normandes à faire face aux enjeux liés au choc démographique.